



DESIGNATION DU PRESIDENT DOMINIQUE ANRACT AU CESE

3^{EME} ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE...POUR LA MANDATURE 2021-2026

Paris, le 27 mai 2021.

Lors du renouvellement des 175 nouveaux membres du **CESE** (Conseil économique, social et environnemental) pour la prochaine mandature, **Dominique Anract, Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française** a été désigné Conseiller de cette assemblée par l'U2P. Il rejoindra le Groupe *Artisanat et Professions Libérales* qui est présidé par Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB.

Lors de l'installation de la nouvelle mandature du CESE, troisième chambre constitutionnelle de la République, le 18 mai dernier, **Dominique Anract** a déclaré « *Je suis fier, par cette désignation, de pouvoir, sur les nombreuses questions de société, économiques, sociales et environnementales étudiées par le CESE, apporter le témoignage, la passion et le bon sens du métier d'artisan préféré des Français.* »

« *J'apporterai, au nom de la profession, mon expérience des enjeux liés aux problématiques de transmission, de formation et m'attacherai particulièrement à promouvoir l'économie de proximité* », poursuit **Dominique Anract**.

L'U2P disposait de 5 sièges sur les 175 en renouvellement dans le cadre de la réforme du CESE, les désignations ont concerné : Dominique Anract (CGAD), Fabienne Munoz (CNAMS), Jean-Christophe Repon (CAPEB), ainsi que Michel Chassang et Aminata Niakate (UNAPL).

Dominique Anract conclut : « *Je souhaite remercier Dominique Métayer, président de l'U2P, Joël Fourny, Président de CMA France et Joël Mauvigney, président de la CGAD, pour la confiance qu'ils m'accordent. Je représenterai avec détermination la Boulangerie-Pâtisserie – au sein du Groupe « Artisanat ».* »

Contact presse : Anne Aldeguer

Tél. : 01 53 70 16 25

aaldeguer@boulangerie.org

www.boulangerie.org

Quelques chiffres :

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française, présidée par Dominique Anract, est l'unique organisation professionnelle nationale représentative des 33 000 entreprises artisanales de la boulangerie et boulangerie pâtisserie employant plus de 180 000 personnes salariées et non salariées réalisant un chiffre d'affaires annuel de 11 milliards d'euros TTC.

